

Capitalisation



Table des matières

I - Finalisation et TODO	3
II - Publication du site final du projet	4
III - Outils	5
1. Créez une page HTML	5
1.1. Titres (hx)	5
1.2. Hyperliens externes (a href)	5
2. Les licences Creative Commons	6
2.1. Un système de licences modulables	6
2.2. Une « signalétique » des droits en ligne	7
2.3. Six licences Creative Commons possibles.....	9
2.4. La validité en justice	9
3. Se connecter en SFTP avec FileZilla sur le serveur de l'UTC.....	10
Crédits des ressources	12

Finalisation et TODO



- Repassez en revue toutes vos productions, ajustez si nécessaire pour que tout soit bien cohérent. Repassez sur la forme (orthographe...).
- Rédigez la version finale de la description de votre projet en adéquation avec ce que vous avez fait.
- Créez un dernier document TODO qui recense tout ce que vous auriez voulu faire et que vous n'avez pas fait faute de temps.

Publication du site final du projet



- Créez un dossier `nom-de-votre-projet`.
- Exportez toutes vos productions en HTML et/ou en PDF dans ce dossier.
- Créez une page HTML `index.html` avec le titre de votre projet (h1), la description du sujet (p) et la liste des participants (p).
- Ajoutez chaque ressource (p et a) pour chaque étape (h2).
- Indiquez une licence *creative commons* associée à votre site.
- Déposez votre dossier sur un espace `public.html` d'un de vos comptes à l'UTC.

Outils



1. Créez une page HTML

1.1. Titres (hx)



Définition

Pour créer un titre de premier niveau il suffit que celui-ci soit encadré par les balises `<h1>` et `</h1>`.
On peut ainsi créer jusqu'à 6 niveaux de titre de h1 à h6.



Exemple

```
1 <!DOCTYPE html>
2 <html>
3   <head>
4     <title>Association à but non lucratif</title>
5     <meta charset="utf-8"/>
6   </head>
7   <body>
8     <h1>Association à but non lucratif</h1>
9     <h2>Définition</h2>
10    <p>Ce type d'association est une société de personnes et de droit privé
11    dont l'objet social ne doit pas être lucratif. </p>
12    <h2>Histoire</h2>
13    <p>Les groupes de bénévoles constituent une forme initiale d'organisation à
14    but non-lucratif, ayant existé depuis l'Antiquité. </p>
15    <p><i>Source : Wikipédia.fr</i></p>
16  </body>
17 </html>
```



Syntaxe

```
1 <h1>Titre de niveau 1</h1>
2 <h2>Titre de niveau 2</h2>
3 <h3>Titre de niveau 3</h3>
```



Complément

https://developer.mozilla.org/fr/docs/Web/HTML/Element/Heading_Elements

1.2. Hyperliens externes (a href)



Définition

La balise `a` permet de déclarer un lien web entre la page au sein de laquelle elle est située et une autre page HTML ciblée par l'attribut `href`.

```
1 <a href="url_page_cible">Texte du lien</a>
```

Lien externe vers une page du même serveur et du même dossier

? Exemple

```
1 <a href="page1.html">Ceci est un lien vers le fichier page1.html</a>
```

Lien externe vers une page du même serveur et d'un autre dossier

? Exemple

```
1 <a href="dir2/page2.html">Ceci est un lien vers le fichier page2.html situé dans le dossier dir2</a>
```

Lien externe vers un autre serveur

? Exemple

```
1 <a href="https://aswemay.fr">Ceci est un lien vers le site aswemay.fr</a>
```

Lien externe vers une page d'un autre serveur

? Exemple

```
1 <a href="https://aswemay.fr/co/live.html">Ceci est un lien vers la page live.html situé dans le dossier co du site aswemay.fr</a>
```

2. Les licences Creative Commons

[cf. Les licences Creative Commons]

2.1. Un système de licences modulables

Des libertés de base

Vous êtes libres :



de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Une condition permanente

Selon les conditions suivantes :



Paternité — Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

3 conditions optionnelles



Pas de Modification — Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.



Partage dans les Mêmes Conditions — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.



Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

2.2. Une « signalétique » des droits en ligne



CC creative commons

Paternité 2.0 France

Vous êtes libres :

-  de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
-  de modifier cette création




Selon les conditions suivantes :



Paternité — Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre).

With the understanding that:

Waiver — Any of the above conditions can be **waived** if you get permission from the copyright holder.

Une licence simplifiée



Paternité - 2.0

Creative Commons n'est pas un cabinet d'avocats et ne fournit pas de services de conseil juridique. La distribution de la présente version de ce contrat ne crée aucune relation juridique entre les parties au contrat présenté ci-après et Creative Commons. Creative Commons fournit cette offre de contrat-type en l'état, à seule fin d'information. Creative Commons ne saurait être tenu responsable des éventuels préjudices résultant du contenu ou de l'utilisation de ce contrat.

Contrat

L'Oeuvre (telle que définie ci-dessous) est mise à disposition selon les termes du présent contrat appelé Contrat Public Creative Commons (dénommé ici « CPCC » ou « Contrat »). L'Oeuvre est protégée par le droit de la propriété littéraire et artistique (droit d'auteur, droits voisins, droits des producteurs de bases de données) ou toute autre loi applicable. Toute utilisation de l'Oeuvre autrement qu'explicitement autorisée selon ce Contrat ou le droit applicable est interdite.

L'exercice sur l'Oeuvre de tout droit proposé par le présent contrat vaut acceptation de celui-ci. Selon les termes et les obligations du présent contrat, la partie Offrante propose à la partie Acceptante l'exercice de certains droits présentés ci-après, et l'Acceptant en approuve les termes et conditions d'utilisation.

1. Définitions

- a. « **Oeuvre** » : oeuvre de l'esprit protégeable par le droit de la propriété littéraire et artistique ou toute loi applicable et qui est mise à disposition selon les termes du présent Contrat.
- b. « **Oeuvre dite Collective** » : une oeuvre dans laquelle l'oeuvre, dans sa forme intégrale et non modifiée, est assemblée en un ensemble collectif avec d'autres contributions qui constituent en elles-mêmes des oeuvres séparées et indépendantes. Constituent notamment des Oeuvres dites Collectives les publications périodiques, les anthologies ou les encyclopédies. Aux termes de la présente autorisation, une oeuvre qui constitue une Oeuvre dite Collective ne sera pas considérée comme une Oeuvre dite Dérivée (telle que définie

Un contrat détaillé

CREATIVE COMMONS FACTORY : la première oeuvre d'art... 23 décembre 2009

CREATIVE COMMONS FACTORY : la première oeuvre d'art collective a partir d'une chanson "Parachute" de Kelks. Par jeremydumont.

"[C'est Balzac] qui affirmait, il me semble, que l'on trouve toujours son inspiration chez les..." 23 décembre 2009

"[C'est Balzac] qui affirmait, il me semble, que l'on trouve toujours son inspiration chez les autres. Mon père, lui, me disait : vole, mais ne vole qu'aux meilleurs. Il ne faut pas hésiter à se servir, car de toute façon, dès lors que vous vous emparez de l'idée d'un autre, vous vous l'appropriez, elle devient la votre. Et puis ça fait plaisir : c'est un ho [...]

La télévision publique norvégienne se met aux licences Creative... 21 décembre 2009

La télévision publique norvégienne se met aux licences Creative



nojhan sur [Réutilisation du domaine publi...](#)



Deenox sur [Accord Google/Sony à propos de...](#)



Deenox sur [Que se passe-t-il quand on dem...](#)

Conditions de réutilisation





Cette création par calimaq est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité 2.0 France](#).

En l'absence d'indication contraire, cette licence concerne l'ensemble des contenus de ce blog (billets et pages) à l'exception des

Un logo cliquable intégré à un site internet

2.3. Six licences Creative Commons possibles

Paternité			
Paternité Pas de Modification			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Pas de Modification			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale			
Paternité Pas d'Utilisation Commerciale Partage des Conditions Initiales à l'Identique			
Paternité Partage des Conditions Initiales à l'Identique			



Conseil

Retrouvez les licences sur le site de Creative Commons France.¹

2.4. La validité en justice



- Les Creative Commons (et les licences libres en général) constituent des contrats à portée internationale, conçus pour être opposables en justice
- Les Creative Commons sont adaptés lors de leur traduction aux différents droits nationaux
- Ils ont été reconnus valides à l'occasion de procès en Espagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, aux États-Unis, en Israël.
- Aucun procès à ce jour (2016) encore en France...

¹ <http://creativecommons.fr/licences/>

Une liste de décisions de justice portant sur les licences Creative Commons.¹

3. Se connecter en SFTP avec FileZilla sur le serveur de l'UTC

- Chaque étudiant de l'UTC dispose d'un espace sur un serveur.
- Cet espace est accessible en SSH depuis le serveur `stargate.utc.fr`.
- On peut exécuter des commandes SFTP avec le logiciel libre FileZilla.

Site web personnel à l'UTC



« Associé à votre compte informatique, en tant que membre de l'UTC, vous disposez de la possibilité de mettre en ligne votre site web personnel.

- Vous êtes membre du personnel ou doctorant :
Url de votre site : **`http://www.utc.fr/~(login)`** remplacer (login) par votre login UTC
- Vous êtes étudiant :
Url de votre site : **`http://wwwetu.utc.fr/~(login)`** remplacer (login) par votre login UTC

<https://5000.utc.fr/front/helpdesk.faq.php?id=87>



Activer l'accès SSH au serveur `stargate.utc.fr`



<https://5000.utc.fr/front/helpdesk.faq.php?id=64>

Se connecter aux réseaux UTC avec son ordinateur personnel



<https://5000.utc.fr/front/helpdesk.faq.php?id=53>

Le client FTP FileZilla



Ce client peut envoyer et recevoir des fichiers via les protocoles FTP, SFTP et FTP/S.

- Sur Linux on peut installer FileZilla avec le gestionnaire de paquet (`apt install filezilla` sous Debian ou Ubuntu par exemple).
- On peut télécharger FileZilla depuis cette page : https://filezilla-project.org/download.php?show_all=1



- Ouvrez une session SFTP depuis FileZilla.
- Pour indiquer que l'on souhaite utiliser le protocole SFTP, le nom d'hôte doit avoir le format suivant : `sftp://adresse`
- SFTP utilise SSH pour transférer les fichiers, le port à renseigner est donc celui de SSH ; le port standard utilisé pour SSH est le 22.

¹https://wiki.creativecommons.org/wiki/Case_Law

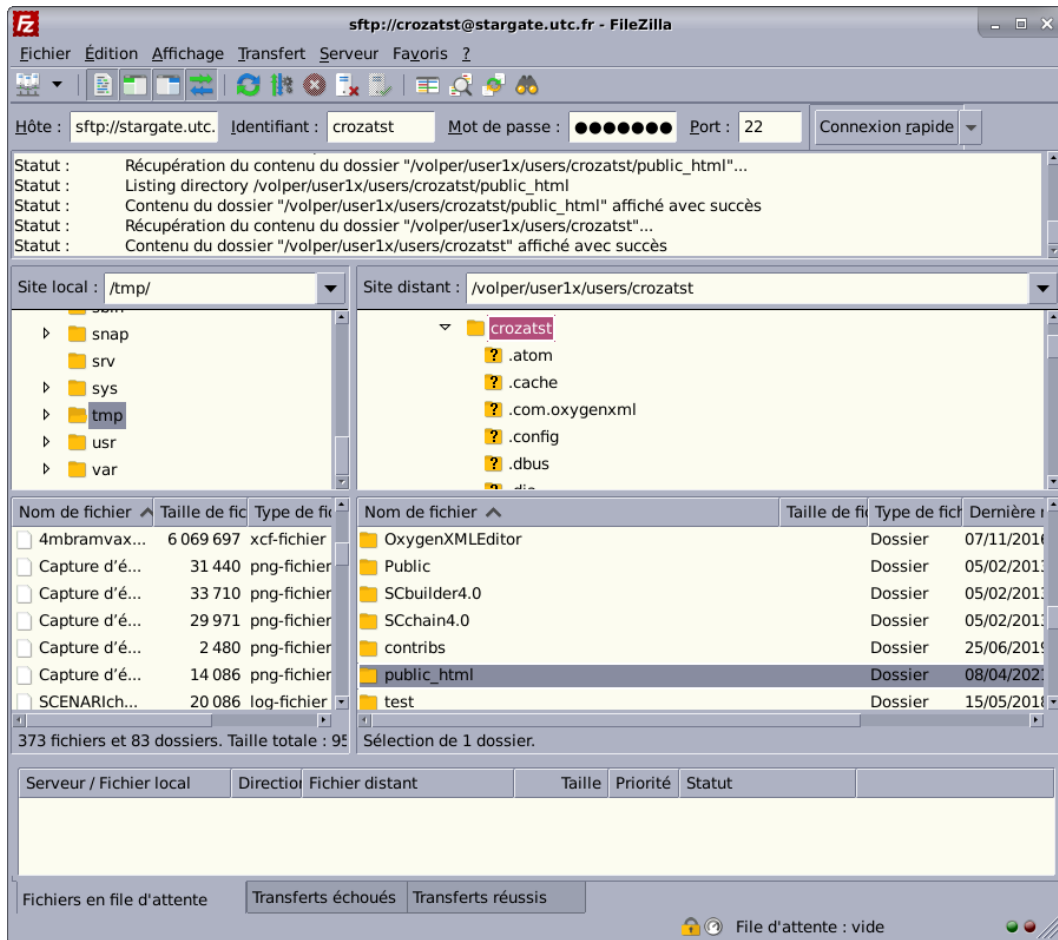
Se connecter avec FileZilla à l'UTC



- Host : stargate.utc.fr
- Port : 22
- Identifiant : votre login UTC
- Mot de passe : votre mot de passe UTC

? Exemple

On voit ici un exemple de session SFTP établie. Sur le panneau de gauche sont affichés les fichiers locaux, et sur le panneau de droite les fichiers distants.



Connexion au serveur stargate de l'UTC

Crédits des ressources



Les licences Creative Commons p.

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/fr/>, Calimaq

p. 9

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Lady Justice. Par Scott.

<https://www.flickr.com/photos/83049159@N00/102792866/in/photolist-a5QJN-qGQZ4-qLk3X-ucqJ1-xbpJr-ynJQQ-yta4H-z6b5a-HQc7F-KXdwk-KZ1fe-LagZ4-NLS2g-P9URH-PhnR7-2pt64t-36fs8V-391TRa-395WXx-395XbX-3fc7qa-3kLmgW-3kM8N5-3mqjuz-3nEzbK-3oaTAz-3UcVu9-44riLW-48gQ1K-48BSource>.